

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze du mois de février, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, MM. Stéphane DELÉAGE, Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Brigitte VULLIET, Joëlle TIBURZIO, MM. Rodolphe PALACIOS, Stéphane FAURE-HUDRY, Karim CHALABI, Stéphane BESSON, Mmes Claire BARRIN, Élixa DE POORTER, MM. Benjamin DELOCHE, Richardo RODRIGUES, Mme Christine RODRIGUES, M. Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : Mme Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, MM. Grégory BAERT, Sébastien ATRUX-TALLAU, Mme Gaëlle VERJUS, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : M. Pierre BASTARD-ROSSET, Mme Catherine DUTEIL, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 9 février 2024
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 27

Secrétaire : Mme Joëlle TIBURZIO, Conseillère Municipale, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2024/026 - LE MARTINET - RÉGULARISATION FONCIÈRE - CESSIION DE LA PARCELLE SECTION F N° 3584

M. Claude COLLOMB-PATTON, Maire-Adjoint, indique que la commune de THÔNES procède à des régularisations foncières, route de Glapigny, lieu-dit le Martinet. Il précise que ce secteur a d'ailleurs fait l'objet d'un arrêté de DUP.

Dans ce cadre, il est proposé de vendre la parcelle section F n° 3584, située au 602 route de Glapigny, d'une surface de 22m² (plan joint) au profit de la copropriété Les Perrières représentée par M. et Mme Alain DUFOURNET. Ces derniers ont donné leur accord, par écrit, au prix de 1 190 €, conformément à l'avis des Domaines en date du 6 février 2024.

Il est précisé que les frais de notaire sont pris en charge intégralement par l'acquéreur.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'acte de vente avec M. et Mme DUFOURNET ou ses représentants pour la parcelle F 3584 au prix de 1190 €.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents et les actes liés à cette vente.

.../...

Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le 23/02/2024

ID : 074-217402809-20240215-CM24026-DE

S'LO

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 19 février 2024

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Joëlle TIBURZIO

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 22 FEV. 2024 ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE 23 FEV. 2024

THÔNES, le 23 FEV. 2024

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



**VOIE COMMUNALE n°14
(Route de Glapigny)**

PLAN DE CESSION au 1/250

LEGENDE

-  Terrain à céder par la Copropriété LES PERRIERES à la Commune de THÔNES.
CAD F 3583 Les Perrières 6 ca
-  Terrain à céder par la Commune de THÔNES à la Copropriété LES PERRIERES.
CAD F 3584 Les Perrières 22 ca

ARAVIS GEO
SELARL de Géomètres-Experts
Résidence « Les Deux Têtes »
Avenue d'Annecy
74230 THÔNES
Tél. 04 50 02 11 54 - Fax 04 50 02 93 83

Application cadastrale, sans garantie des limites et des contenances.

* Système de coordonnées x,y Lambert 2 } Rattachement suivant le fichier 96035 (1996)
* Nivellement rattaché au N.G.F.

Nota : Sauf études particulières, les servitudes de toute nature apparentes ou occultes, les conditions de raccordement aux réseaux électricité, les limites non reconnues par un procès-verbal sont indiquées sous toutes réserves.

d.	Date	Objet	Réf. Dossier	Réf. Affaire	Réf. Fichier	Réf. plan	Resp.
2	11 février 2015	Plan de cession	196035	6656	196035-indiv.dwg	1296-DP	F.G.
	7 mars 2013	Projet de cession	196035	6656	196035-indiv.dwg	1296-DP	A.T.

ARAVIS GEO

Selarl de Géomètres - Experts

Succ. de la SELARL BIBOLLET-TRIBOUT-METAYER - Pierre BIBOLLET - Denis BOUFFIER - Jean-François BOUCHARDY

CABINET DE THONES

Avenue d'Annecy - 74230 THÔNES
Tél : 04.50.02.11.54 - Fax : 04.50.02.93.83
Mail : contact-thones@aravisgeo.fr



CABINET D'ANNECY

5, Route de Vovray - 74000 ANNECY
Tél : 04.50.45.07.58 - Fax : 04.50.52.99.40
Mail : contact-annecy@aravisgeo.fr

Foncier - Topographie - Copropriété - Etude Aménagement et Urbanisme - Bureau Etudes VRD

